

Urbanisme : des permanences pour vous guider !

*La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne reprennent leurs permanences sur le territoire.
L'objectif de ces permanences est d'aider gratuitement les habitants de Retz-en-Valois dans le domaine de l'urbanisme.*

Permanences CAUE

Le CAUE de l'Aisne est un organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous et créé pour promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement. Particuliers et entreprises, venez bénéficier, gratuitement, de conseils concernant vos projets de construction et d'aménagement au sein du Pôle Aménagement du territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, les

- Jeudi 23 septembre
- Jeudi 21 octobre
- Jeudi 23 décembre

**Ces permanences gratuites sont accessibles sur simple réservation, uniquement l'après-midi.
Pour prendre rendez-vous, contactez le Pôle Aménagement du territoire au 03 23 96 61 25 ou par courriel à pole.adt@retzenvalois.fr.**

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 361 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

Service Communication